#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION ANNUELLE

#### 24 février 1968

MAISON DES PROVINCES DE FRANCE, 55 Boulevard Jourdan, PARIS XIVº

Présents: MM. LEVEQUE (Besançon), CHASTAGNOL (Paris-Nanterre),
ROUGE (Lyon), Mile MOSSE (Clermont-Ferrand), MM. BOURRIOT
(Paris-Sorbonne), ANGLIVIEL de la BEAUMELLE (Paris-Sorbonne), Mile BEAUJARD (Rouen), Mme BONNEAU (Caen), MM. BORIUS
(Tours), CABANNES (Nantes), DARMON (Tunis), DUVAL (Lille),
ETIENNE (Bordeaux), FABRE (Brest), FOUCHER (Tours), FIEZOULS
(Strasbourg), GAUTHIER (Reims), Mile GUYOT (Orléans),
MM. HARMAND (Rouen), IECLANT (Paris-Sorbonne), LEGLAY (Lyon),
LEFELLEY (Amiens), MARTIN (Paris-Sorbonne), MORIN (Poitiers),
NICOLET (Caen), PALANQUE (Aix), PFLAUM (CNRS), SESTON (Paris-Sorbonne), TREHEUX (Paris-Sorbonne), VAUDEVOORDE (Toulouse),
VAN EFFENTERRE (Paris-Sorbonne), Mile VIDAL (Rouen).

Excusés: MM, BELKHODJA, BRUHL, M11e CLAVEL, MM. COMBET FARNOUX, COUPRY, DELORME, M11e DEMOUGEOT, MM. DESANGES, MESLIN, PIETRI.

. 0 .

# CANDIDATURES DE NOUVEAUX MEMBRES ET DE MEMBRES ASSOCIES.

- La est rappelé que les Professeurs Maîtres de Conférences, Chargés d'enseignement et Maîtres-Assistants d'Histoire ancienne sont de droit membres de la société à condition qu'ils en fassent la demande et acquittent leur cotisation.
- Sont nommés membres associés MM. DEMARGUE (Archéologie Paris-Sorbonne) présenté par MM. LÉVEQUE et CHASTAGNOL ; DESHAYES (Archéologie Lyon) présenté par MM. LÉVEQUE et CHASTAGNOL ; GAGE (Collège de France) présenté par MM. LÉVEQUE et CHASTAGNOL ; MARCADÉ (Archéologie Bordeaux) présenté par MM. COUPRY et ETIENNE ; METZGER (Archéologie Lyon) présenté par MM. LEGLAY et ROUGÉ ; MICHEL (Latin Lille) présenté par MM. DUVAL et PIETRI ; G. PICARD (Archéologie Paris-Sorbonne) présenté par MM. LÉVEQUE et CHASTAGNOL ; POUILLOUX (Grec-Lyon) présenté par MM. LEGLAY et ROUGÉ ; ainsi que les assistants d'histoire ancienne dont les noms suivent :

```
Mlle BEAUJARD (Rouen) présentée par MM, CHASTAGNOL et HARMAND.
Ma BOYAVAL
              (Lille)
                                par MM, DUVAL et PIETRI.
M. BRIAND
              (Tours)
                          11
                                par MM. FOUCHER et LÉVÊQUE.
M. CADOUX
              (Amiens)
                          11
                                par MM. LEPELLEY et PIETRI.
Mlle GUYOT
              (Orléans)
                        11
                                par MM. FOUCHER et LEVEQUE.
M. LEVY
              (Strasbourg)"
                                par MM. FREZOULS et BOURRIOT.
Mo MANGIN
              (Dijon)
                               par MM. LEGALL et MARTIN.
M. MORIN
              (Poitiers) "
                               par MM. THOUVENOT et BOURRIOT.
M. REGNOT (Clermont-Ferrand)"
                               par M. LEVEQUE et Mlle MOSSE.
Mlle SEBILLAC "
                                par M. LÉVÊQUE et Mlle MOSSÉ.
              (Lille)
Mme SOULET
                               par MM. DUVAL et PIETRI.
```

\_ 0 \_

#### ELECTIONS DU BUREAU

Le bureau étant renouvelable par tiers tous les ans, un vote a lieu pour pourvoir au remplacement de M. DUVAL passé à la section d'archéologie et de M. LÉVÊQUE (tiré au sort comme sortant). Les réseltats sont les suivants : M. LÉVÊQUE 21 voix 1 abstention réélu, M. PIETRI 22 voix élu (M. PIETRI absent avait accepté de laisser poser sa candidature).

Les membres du bureau devaient se réunir à la fin de la séance pour la répartition des fonctions, et des responsabilités une répartition des tâches s'avérant indispensables :

M. LÉVÊQUE président se chargera désormais, outre la direction générale de la S.O.P.H.A.U, des démarches de la Société auprès des pouvoirs publics et des contacts avec les autres associations (A.P.L. A.E.S., A.P.H.A.A.U (10) M. CHASTAGNOL vice-président s'occupera de tout ce qui concerne la recherche, M. ROUGÉ vice-président est chargé des questions touchant l'organisation de l'enseignement, Mile MOSSE trésorière, MM. PIETRI et BOURRIOT secrétaires.

En conséquence il est demandé instamment aux membres de la S.O.P.H.A.U. de bien vouloir respecter la spécialisation indiquée cidessus, dans l'envoi de Jeur courrier aux membres du bureau.

- M. LÉVÊQUE Doyen de la Faculté des Lettres, 30 rue Mégevand, 25 BESANCON 83.61.67.
- M. CHASTAGNOL Professeur à la Faculté de Paris-Nanterre, 17 rue Beautreillis, 75 - PARIS IV° - ARC. 78.30.
- M. ROUGE Professeur à la Faculté de Lyon, 39 bis, rue des Farges, 69 LYON V°.
- Mlle MOSSE Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Forrand; 17, rue Mesnil, 75 - PARIS XVI° - 704.50.94.
- M. PIETRI Chargé d'enseignement à la Faculté de Lille, 29, rue Claude Decaen, 75 PARIS XII° 344.42.06.
- M. BOURRIOT Maître-Assistant à la Sorbonne, 13, avenue de Taillebourg, PARIS XI° DOR.93.13.

#### COMPTE\_RENDU FINANCIER

Les cotisations sont fixées à 20 F. pour les membres ordinaires et à 10 F. pour les membres associés. Elles doivent être versées pour l'année scolaire 1967-1968 au compte courant postal : S.O.P.H.A.U. PARIS 1807.52.

A la fin de l'exercice 1966-67 les comptes de la S.O.P.H.A.U. font apparaître un actif de 621 F.

#### COLLOQUE ANNUEL

- 1) Le colloque annuel est fixé aux 15 et 16 juin 1968 à LYON, Le thème des discussions sera "Rapports entre l'Histoire ancienne et l'Archéologie". MM. VILLARD et ETIENNE sont chargés d'établir le rapport qui servira de base aux discussions. Une visite des sites antiques de Lyon et de Vienne suivra la réunion.
- 2) L'Assemblée prend bonne note de la proposition de TOULOUSE comme siège du colloque de 1969.

#### COMPTE\_RENDU DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

- M. LÉVEQUE Président rend compte des démarches dont il avait été chargé au nom de la Société.
- 1). Suppression du grec au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (Ulm) section Histoire. M. FLACELIERE Directeur de l'E.N.S. a fait valoir la nécessité d'établir un parallélisme entre les épreuves du concours d'entrée à l'E.N.S. et celles des examens du 1er cycle Histoire. D'autre part une reconversion vers le grec est toujours possible à l'E.N.S, avec une année de réadaptation prévue, et un cours de grec pour grands débutants.
- 2). Chronique d'Histoire ancienne dans le Journal "Le Monde". Ce journal publie de courtes notes sur les découvertes archéologiques et un rapport annuel sur le travail de certains archéologues français (rapport A. PARROT). Cela reste insuffisant. "Le Monde" publicrait éventuellement des études de caractère général que les professeurs d'Histoire ancienne lui adresseraient.
- 3). Arrêt de la publication des Textes et Documents d'agrégation (Hachette). M. DROZ Président du Jury de l'Agrégation s'en occupera, mais des problèmes financiers se posent. Ne pourrait-on envisager l'édition de ces volumes par les centres de publication rattachés à certaines Facultés ?

DEMARCHES POUR LA CREATION DE POSTES D'ASSISTANTS, POUR L'AUGMENTATION DU CONTINGENT D'HEURES SUPPLEMENTAIRES, ET LA CREATION DE CERTIFICATS AU PROFIT DE CERTAINES FACULTES.

ASSISTANTS: Aucun succès, mais ces demandes purement administratives ne sont pas normalement du ressort de la S.O.P.H.A.U.

HEURES SUPPLEMENTAIRES : Dans l'ensemble, satisfaction a été obtenue.

CREATION DE CERTIFICATS : Les règles rigoureuses liant la délivrance des certificats au statut des enseignants condamnent nos démarches à rester vaines.

CERTIFICAT ECONOMIES ET SOCIETES: Les démarches ent été faites pour que ce certificat C1 puisse figurer dans la licence de Géographie.

### COEFFICIENT DES EPREUVES DU D.U.F.L.

Les coefficients des épreuves du D.U.E.L. sont très défavorables à l'Histoire ancienne (et à l'histoire médiévale). Sur ce point des promesses ont été obtenues, qui ont été immédiatement démenties. Selon la thèse des bureaux du ministère, il faudrait reprendre toute la procédure depuis la base. Une campagne doit être entreprise avec si possible l'appui des médiévistes aussi défavorisés que nous et l'accord des géographes. Il faudrait obtenir le vote de motions des différentes facultés (comme nos collègues l'ont obtenu à Besançon, Grenoble, Lille), ce qui nous mettrait en bonne posture pour obtenir une simplification de la procédure.

Que le bureau établisse un modèle de motion type avec attendus et demandes précises de modification afin d'harmoniser toutes nos revendications.

#### FICHIER DES THESES

Les différentes sections ont reçu divers documents comprenant une liste des thèses figurant au fichier de la Bibliothèque Lavisse à la Sorbonne et trois listes complémentaires établies grâce aux renseignements fournis par certains collègues.

Ces documents doivent susciter critiques, corrections et compléments de tous, chercheurs ou directeurs de thèses. Adresser le plus rapidement possible corrections et adjonctions à F. BOURRIOT, 13 avenue de Taillebourg, PARIS XI°.

Les listes amendées et complétées serviront ensuite à l'établissement de fichiers. (un fichier alphabétique au nom du chercheur, un fichier alphabétique au nom du directeur, divers fichiers méthodiques sont prévus).

Afin que soient tenus à jour ces fichiers, il faudrait que chercheurs et directeurs adressent régulièrement à F. BOURRIOT tous les renseignements concernant les nouvelles thèses. Ce dernier à son tour enverrait à toutes les sections, périodiquement, des listes complémentaires. Il pourrait également renseigner directement le CoNoRoS. qui a entrepris aussi un recensement des travaux en cours (M. TREHEUX).

M. SESTON demande qu'un dépouillement soit fait des Travoux envisagés ou entrepris signalés dans "Gnomon". N. VAN EFFENTERRE indiquera un étudiant qui pourrait se charger du travail.

# CONTICTS AVEC L'A.P.L.A.E.S. : Problème du latin et problème des thèses.

L'enseignement du latin est organisé le plus souvent par accord entre historiens et latinistes dans les diverses facultés. Le mieux est d'éviter les heurts, tout en gardant la haute main sur le choix des textes, le contrôle de l'examen, la direction des jurys.

De la discussion, il ressort qu'on ne peut donner une version de langue ancienne au certificat L, car l'épreuve est une "explication de texte ou de document", non une traduction.

Nous devons nous méfier des tentatives de certaines sections de lettres classiques pour annexer une bonne part de notre domaine sous sous le couvert du terme "civilisation". Après ces remarques de M. VAN EFFENTERRE, M. SESTON évoque une expérience malheureuse à la Sorbonne pour une collaboration entre historiens et professeurs de langues anciennes pour le certificat d'institutions et structures politiques. A Clermont-Ferrand, en revanche, l'entente donne de bons résultats. M. TREMEUX qui s'élève contre certains sujets de thèses donnés par des professeurs de grec (Le commerce des céréales en Grèce au IV° s. par exemple) pense qu'une discussion entre les états-majors de la S.O.P.H.A.U. et de l'A.P.L.A.E.S. devrait permettre d'aboutir à des ententes, et à éviter que certaines situations locales ne dégénèrent en crises graves.

Le problème d'une entente sur la longueur des thèses de lettres et des thèses d'histoire se pose aussi, si nous préconisons une réduction de l'ampleur des thèses, les littéraires n'ont pas encore de doctrine sur ce point. M. SESTON pense que l'important est de réduire les sujets plutôt que le nombre des pages.

Le Président de la S.O.P.H.A.U. qui est invité es qualité aux séances de l'A.P.L.A.E.S. exposera notre point de vue sur toutes ces questions à nos collègues de langues anciennes. Il obtient que le Président de l'A.P.L.A.E.S. soit, par réciprocité, invité aux séances de notre Société.

## RAPPORTS AVEC L'A.P.H.A.A.U.

Ils sont réduits. M.LECLANT, membre de cette société comme de la nôtre, nous assure de la bienveillance de cette association à notre égard.

#### RAPPORTS AVEC LES MEDIEVISTES

Ils sont parfois moins bons et dans certaine Faculté franchement mauvais. Il y a deux pierres d'achoppement, le latin médiéval et les sciences auxiliaires.

La majorité pense que, dans le ter cycle, le latin enseigné doit être essentiellement le latin classique, base indispensable pour le latin de toutes les époques ; le latin médiéval devrait trouver place dans une initiation plus poussée, donc dans les certificats du 2e cycle. Sur ce point les situations varient suivant les Facultés (AIX : association du latin classique et du latin médiéval ; BORDEAUX : part faite au latin médiéval, mais épreuve du D.U.E.L. de latin classique). Le mieux est le maintien du statu que,

Certains pensent que l'attribution aux médiévistes d'une heure de sciences auxiliaires en 2eme année du 1er cycle nous dessert auprès des étudiants. Ceux-ci, initiés à des moyens de recherches pour la période médiévale, sont de ce fait attirés vers une spécialimes ation en histoire du Moyen-Age et se détourneront de l'Antiquité pour la suite de leurs études.

#### NOMBRE DES CHAIRES

La position de la S.O.P.H.A.U. est que chaque Faculté doit comporter au minimum deux chaires d'Histoire ancienne. La réalité est souvent tout autre et les progrès sur ce point sont lents.

Un rapide sondage indique que sur 20 Facultés, 6 seulement ont au minimum deux chaires : BESANCON, BORDEAUX, LYON, PARIS NANTERRE, PARIS SORBONNE, STRASBOURG ; sur les 14 autres, 4 n'ont qu'une chaire occupée par un "helleniste" BREST, CAEN, CLERMONT-FERRAND, REIMS, 10 n'ont qu'une chaire occupée par un "romain" AIX (qui a l'avantage de posséder aussi une chaire d'archéologie et de civilisation gracque) AMIENS, DIJON, GRENOBLE, LILLE, MONTPELLIER, NANTES, POITIERS, ROUEN, TOURS.

M. PALANQUE rappelle que nous devons tenir compte aussi des difficultés de recrutement.

#### RECRUTEMENT ET REPARTITION DES CANDIDATS A L'ASSISTANAT

La centralisation des candidatures n'a pas donné de résultats. La recherche et le choix des nouveaux assistants ont été réglés par des contacts personnels entre professeurs. L'Assemblée s'inquiète de la réduction des créations de postes et plus encore de la qualification requise des futurs candidats.

Elle vote à l'unanimité une notion de protestation contre le pourcentage très élevé de postes offerts aux non agrégés et demande le maintien d'une garantie de qualification dans le choix des assistants, garantie assurée en principe par l'agrégation.

#### VOYAGES D'ETUDES EN TUNISIE

M. BELKHODJA nous a fourni quelques renseignements sur les possibilités offertes par l'Association Tunisienne Tourisme et Jeunesse. S'adresser à M. DUVAL, 25 rue de la République, 94 - CHARENTON. M. LÉVÉQUE rappelle le voyage effectué par les Professeurs et étudiants de Besançon en 1967; l'intérêt et l'utilité de cette visite de la Tunisie furent indéniables, nais, en dépit d'une subvention relativement très élevée, la quote-part des étudiants est restée lourde.

# CREATION DES "CENTRES SPECIALISES DE RECHERCHES" EN PROVINCE ("Centres Aigrain")

Les crédits sont versés automatiquement chaque année (35.000 F.)

Les centres doivent fournir des résultats tangibles de leur activité

dans un délai de 3 ans. En principe un centre a été créé par 2.000 étué

diants avec associations possibles pour les Facultés n'atteignant pas

ce chiffre. 5 centres sur 45 concernent uniquement l'antiquité:

LYON ("études romaines et gallo-romaines" et "recherches d'archéologie classique"), DIJON ("étude des techniques de l'Antiquité"), BESANCON

("Structures sociales et mentalités de l'Antiquité"), STRASBOURG ("Etudes

du Proche-Orient ancien jusqu'à la fondation de Constantinople").

D'autres sont mixtes: ROUEN ("Etudes de Haute Normandie"), LILLE ("Etudes d'Histoire régionale"), CLERMONT-FERRAND ("Etudes du Massif Central").

D'autres créations sont envisagées. Mais il serait nécessaire, pour

donner vie à ces centres, de disposer de collaborateurs techniques.

#### RAPPORT SUR LIETAT DES RECHERCHES EN HISTOIRE ANCIENNE

Les commissions constituées au colloque de Dijon n'ont guère fonctionné; d'ailleurs un rapport doit être établi par le C.N.R.S. pour le 6e plan avant le 4 mars.

Au rapport sont liées les attributions de crédit. Les collègues sont priés de se mettre en rapport d'urgence avec M. VAN ETENTERRE pour l'Histoire grecque (Maison des Provinces de France, 55 Bd Jourdan, PARIS XIV°) et avec M. PFLAUM pour l'Histoire romaine (8 rue Pelloutier PARIS IV°).

#### ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

#### HORS PROGRAMME DANS LE 1er CYCLE .-

Rien n'est prévu dans les textes officiels, mais il est possible de trouver un palliatif par le choix d'une question large, ou de 1º placer purement et simplement dans les travaux dirigés.

#### RAPPORTS CERTIFICATS L et C1 .-

L'étudiant doit-il choisir ces deux certificats dans la même période ou dans deux époques différentes ? Rien n'est indiqué dans les textes officiels. Pour M. SESTON, une bonne formation implique le choix de L et de C1 dans la nême période. D'autres, dont II. LEVEQUE,

songent aux épreuves des concours de recrutement, C.A.P.E.S. notarment, et pensent que pour la préparation de ces concours, beaucoup d'étudiants auraient intérêt à ne pas s'enfermer dans une seule période. Le mieux est de ne pas provoquer la publication de textes officiels sur ce point.

- L. EPREUVE DE SCIENCES AUXILIAIRES. Sur les 4 h. d'enseignement réservées à l'Histoire ancienne, toute liberté de répartition est laissée à chacun, mais on peut par exemple prévoir 1 heure pour l'Histoire grecque, 1 heure pour l'Histoire romaine, 1 heure de Travaux dirigés et 1 heure pour les Sciences auxiliaires.
- PLACE DE L'HISTOIRE DE L'ORIENT. Il est difficile de lui faire une place obligatoire. On peut, suivant les possibilités des Facultés, l'inclure dans le C1 notamment.

C.A.P.E.S. La S.O.P.H.A.U. n'a pas à en juger globalement, cependant deux points méritent attention :

1) Programme : le programme du C.A.P.E.S. en ce qui concerne l'Histoire ancienne est très différent de celui de l'agrégation, ce qui crée des difficultés insurmontables pour la préparation des étudiants, dans toutes les Facultés. Certes le programme du C.A.P.E.S. est lié plus étroitement aux natières enseignées : dans l'enseignement du second degré, fait remarquer M. HARMAND ; néanmoins une harmonisation des programmes de tous les concours de recrutement s'impose.

L'Assemblée vote une notion demandant cette harmonisation. Elle sera adressée aux Présidents de jurys des divers concours.

2) Choix de la question d'Histoire ancienne : En raison d'un régime de renouvellement alterné malencontreux, la question d'Histoire ancienne retenue concerne en fait toujours l'Histoire romaine. L'Assemblée demande plus d'éclectisme dans le choix de cette question concernant l'Antiquité.

\_ 0 ...

#### PUBLICATIONS DE LA S.O.P.H.A.U.

A la suite du colloque de Dijon, sur rapport de M.VAN . N EFFEUTERRE, la S.O.P.H.A.U. s'était engagée à entreprendre la publication de deux types de travaux : une série de fascicules sur des questions concernant l'Antiquité, suivant un programme organisé, et un Dictionnaire des Antiquités. M. VAN EFFENTERRE a poursuivi ses travaux sur ce point. Il signale d'abord une série de difficultés pratiques. M. VERCOUTTER s'est récuséen raison d'engagements pris envers le C.N.R.S. et M. LECLANT se trouverait automatiquement dans la nême situation que M. VERCOUTTER. Il faudrait obtenir un assouplissement de l'exclusivité du C.N.R.S.

Il faut aussi une base natérielle, bureau, collaborateurs techniques, crédits. Faute de pouvoir s'installer à la Sorbonne, l'entreprise pourrait être hébergée à Nanterre. Pour les crédits, il faudrait prévoir des phases triennales plutôt que l'échelonnement sur 20 ans pour obtenir des fonds du C.N.R.S. (M. ETIENNE).

Le problème du découpage de recherches pose également des problèmes. Il faudrait éviter que divers collaborateurs ne poursuivent parallèlement de fastidieux dépouillements bibliographiques identiques, pour la mise à jour d'études vieillies (M. Le GALL reprendra plus tard ce problème de la bibliographie. Ne pourrait-on demander la création à l'échelon national d'un ordinateur qui résoudrait les problèmes de bibliographie. D'autres disciplines ont recours à ce système. Le C.N.R.S. s'y intéresserait).

#### FASCICULES .-

M. VAN EFFENTERRE passe au délicat problème du choix des sujets pour les fascicules. Il éliminerait les "personnages" (dioux, héros, hommes) l'art et la littérature (laissés aux spécialistes de l'art et archéologie, des langues anciennes, de la philosophie) los techniques, la géographie pure (régions, provinces, peuplades, fleuves, montagnes), les sciences (technologie, médecine ...). Ces éliminations provoquent des murmures.

Il conserverait la "Nomimologie" c'est-à-dire tout ce qui a un caractère institutionnel et il envisage 4 rubriques :

- 1. Organisation politique centres de vie.
- 2. Institutions à l'intérieur de ces centres de vie (nagistratures, vie politique, finances, métrologie, institutions militaires et navales, droit ...)
- 3. Religion sous son aspect institutionnel (fêtes, cérénonies, personnel, associations religieuses ...)
- 4. Vie économique et sociale (éducation, classes sociales, métiers ...).

Il a entrepris d'établir une liste de rubriques (qui n'est ni limitative, ni un programme à réaliser complètement sous cette forme ou sous une autre), concernant uniquement la lettre A et l'Histoire grecque, à partir du Dictionnaire classique d'Oxford, du Darenberg, du Pauly-Wissowa et de divers dictionnaires plus scolaires. Cette liste, distribuée à tous les participants, devrait susciter les renarques des membres de la S.O.P.H.A.U. Elle devra être retournée au plus tôt à M. VAN EFFENTERRE (55, Boulevard Jourdan, PARIS XIV°), avec renarques et surtout offres de traiter telle ou telle rubrique.

M. VAN EFFENTERRE, informé sur la façon dont l'oeuvre pourrait être réalisée et sur ses chances de réussite, tirerait les conclusions des réponses reçues et en ferait rapport au colloque de Juin.

Une discussion animée suit l'exposé de M. VAN EFFENLERRE.

Il est précisé que l'Orient n'est pas exclu de ces publications. M. LECLANT donnera sa collaboration si les obstacles venant du C.N.R.S. sont supprimés, mais M. VERCOUTTER retrouverait lui aussi sa liberté et resterait donc associé à l'entreprise — M. ETIENNE signale que Latonus patronne une série d'études sur les provinces de l'enpire romain et que certains collègues sont déjà à pied d'ocuvre.

Des divergences apparaissent sur la conception de l'ocuvre. L'Egypte peut difficilement être traitée sur les nêmes bases que la Grèce. Faut-il des mises à jour qui seraient nécessairement savantes ou des études plus simples pour aider les étudiants ou les chercheurs, hors de leur spécialité? Ne faut-il pas faire un inventaire de ce qui existe déjà et combler les lacunes au lieu de faire oeuvre systématique? Certains regroupement sont souhaitables ; les rubriques sont d'ampleur très inégale.

M. VAN EFFENTERRE répond que tout est possible ; on peut nême envisager de réduire encore les thèmes proposés. L'essentiel est que chacun lui donne le fruit de ces renarques sur la conception de l'oeuvre et sur ses possibilités de contribuer à la tâche commune.

Il faudrait aussi que des listes semblables à celle qu'a dressée M, VAN EFFENTERRE soit établie pour le A en ce qui concerne l'Orient et le Monde romain.

#### DICTIONNAIRE

M. VAN EFFENTERRE pense que pour tout ce qui concerne les étudiants, nos soucis sont superflus ; les éditeurs ont jugé qu'avec la réforme de l'enseignement supérieur un marché vient d'être créé suffisamment large, pour qu'ils entreprennent les ouvrages indispensables. Le système des séries sera à bref délai étendu au Supérieur. Nous devons nous préoccuper surtout de ce qui est également indispensable, mais de rentabilité plus douteuse ; ce qui aide le professeur et le chercheur.

Un certain nombre de collègues ne pensent pas qu'un solide Dictionnaire pour l'Antiquité soit superflu. Doit-il se borner aux institutions, ou comprendre aussi les biographies, les villes ?

Certains éditeurs (Bordas, Larousse) auraient entrepris ou envisagé la publication de dictionnaires. Avant d'entreprendre quoi que ce soit, nous devrons être informés sur ces réalisations éventuelles.

Titre du Centre de recherches chargé de réaliser les projets de publications de la S.O.P.H.A.U. Le choix est délicat en raison de l'incertitude sur les projets et de la nécessité d'être agréé par le C.N.R.O. D'ailleurs nous n'en sommes qu'au stade des commissions. La question est reportée à une réunion ultérieure.

#### QUESTIONNAIRE

Un questionnaire sur le fonctionnement de l'Enseignement sera établi et adressé aux différentes sections.

#### QUESTIONS DIVERSES

M. HARMAND pose la question des relations avec les géographes. Question à reprendre.

M. ROUGE rappelle les difficultés pour obtenir dans le 1er cycle un enseignement convenable des langues vivantes.

M. LE GALL demande que l'on songe à un ordinateur pour nous assister dans les problèmes de bibliographie.

M. DUCAT a écrit pour formuler le voeu qu'un Bulletin anclytique concernant l'Histoire grecque voie le jour, pendant de celui qui est réalisé par l'Université de Strasbourg pour l'Histoire romaine.

Après la séance, le ropas anical traditionnel réunit une bonne partie des participants. Pourrons-nous à l'avenir bénéficier de l'hospitalité de la Maison des Provinces de France, M. VAN EFFENTERRE qui s'est toujours montré très accueillant pour la Société n'en est pas sûr, le succès nême de la Société marqué par le nombre croissant des adhérents et de ceux qui participent personnellement à ses activités, exigera des locaux plus vastes que ceux qu'il peut nettre à notre disposition.